La Ronde des Sauveteurs en Mer Le Samedi 1^{er} Octobre 2022

AVIS DE COURSE





UNE ORGANISATION

DE LA

SOCIETE NAUTIQUE PORT CAMARGUE GRAU DU ROI PORT CAMARGUE

SNGRPC

Yacht Club- Quai d'Escale- 30240 Le Grau du Roi- Port Camargue Tel : 04 66 53 29 47

contact@sngrpc

- www.sngrpc.com

Avis de course type Habitable

Nom de la compétition : La Ronde des Sauveteurs en Mer

Dates complètes : Le Samedi 1er Octobre 2022

Lieu: Baie d'aigues Mortes

Autorités organisatrices : SNGRPC

1. REGLES

La régate sera régie par :

Les RIR

Le présent Avis de course

La fiche course

2. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

2.1 La régate est ouverte à tous les bateaux habitables

Les bateaux devront disposer de l'armement de sécurité prévu pour la zone de navigation **COTIERE.**

Les bateaux non francisés devront être en conformité avec leur législation nationale en viqueur.

2.2 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire et payer en ligne sur le SNGRPC (https://www.sngrpc.com/inscriptions-en-ligne/) ou auprès de notre secrétaire

Corinne DARDE, quai d'Escale au plus tard le Vendredi 30 Septembre 2022 à 17h.

2.3 .Les concurrents (chaque membre de l'équipage) résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription :

Une autorisation parentale pour les mineurs

Une licence FFV ; pour les personnes n'ayant pas de licence, une licence journalière pourra être prise auprès de notre secrétaire.

3. DROITS A PAYER

20 € par bateau

4. PROGRAMME

Samedi 1er Octobre 2022

Jusqu'à 10h00 : Rendez-vous à la société nautique pour confirmer l'inscription

11h00 : Briefing devant la SGRPC

13h30: Rendez-vous sur l'eau.

18h30 : Résultats et remise des prix, suivi d'un apéritif dinatoire

5. FICHE COURSE

La fiche course et les annexes seront disponibles sur le site internet de la SNGRPC et affichées à partir du vendredi 30 Septembre 2022

6. CLASSEMENT

- 6.1 le système de classement utilisé sera le suivant : 1 er 1 point, 2eme 2 points, 3ème 3 points , etc
- 6.2 Ex aequo : nombre de meilleures places et si besoin, classement de la dernière course.
- 6.3 Les bateaux disqualifiés (DSQ) ou qui ont abandonné (DNF) recevront un nombre de point égal au nombre d'inscrits plus un.

7 ETABLISSEMENT DES RISQUES

La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est sa seule responsabilité. En participant à cette épreuve, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec les risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques , la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres bateaux, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.

8 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter :

SNGRPC Quai d'Escale 30240 LE GRAU DU ROI TEL : 04 66 53 29 47

contact@sngrpc.com